

Reprise progressive des activités de la natation suite au dé-confinement

Le Gouvernement a mis en place un plan de dé-confinement progressif avec un point d'étape fixé au 2 juin. Selon les décisions de vos collectivités, les piscines pourraient rouvrir à partir de cette date. Nous vous invitons donc à vous tenir informé des dispositions prises localement dans chacune des collectivités et de celles dont vous seriez dépendant prises par l'autorité préfectorale.

Dans ce cadre, le ministère des Sports publie à cette occasion 4 guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives en métropole et Outre-mer dans le respect des règles sanitaires.

Ces guides ont pour objectif de faire des recommandations sanitaires pour accompagner les sportifs amateurs, les sportifs de haut niveau et sportifs professionnels dans leur manière de pratiquer leur sport durant cette nouvelle phase.

Avant toute reprise, nous vous invite à lire ces guides, à vous approprier les recommandations générales et celles propres à chaque activité.

[Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive](http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesanitaireetmedical.pdf)
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesanitaireetmedical.pdf>

[Guide d'accompagnement des sportifs de haut niveau et professionnels](http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideshnetprofessionnels.pdf)
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideshnetprofessionnels.pdf>

[Guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aquatiques et espaces de baignade naturels](http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf)
<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>
(guide à destination des exploitants et propriétaires des structures)

[Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives](http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesportparsport_fiches.pdf)
http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesportparsport_fiches.pdf

Dans ce dernier guide **Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives** :

page 7 et 8 : RECOMMANDATIONS SANITAIRES À LA REPRISE SPORTIVE POST CONFINEMENT LIÉ À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 **POUR L'ENSEMBLE DES SPORTIFS**

page 10 : **RECOMMANDATIONS DE REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES**

page 12 et suivantes : LISTE DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SPORTIVES **NON AUTORISÉES ET PRATIQUE ALTERNATIVE POSSIBLE**

Sur ce dernier point, nous attirons votre attention pour que les éducateurs restent dans leur prérogatives d'exercice liées à leur diplôme. Un éducateur diplômé en natation ne pourra envisager de faire une sortie randonnée en montagne (environnement spécifique = diplôme spécifique).

page 58 : FICHE NATATION

De plus, La fédération française de natation (FFN) a établi des préconisations spécifiques liées à nos activités et nous vous invitons à les étudier attentivement pour organiser dans les meilleures conditions les reprises envisagées :

- Protocole sanitaire impératif avant toute reprise d'activité en dé-confinement. Tout en

continuant à adopter un comportement exemplaire hors des bassins (respect des mesures de distanciation, application des gestes «barrière»...). L'aspect prioritaire indiqué est un **examen médical avant toute reprise** :

<https://drive.google.com/file/d/15a65nbUzEDPoDqW6Q5cJhtm2qwn5oGM0/view>

- Les règles d'accès aux bassins :

<https://drive.google.com/file/d/1551L9wUPmJI6dNz3C2OR2Pwrwt2RZgGO/view>

- Recommandations pour la natation artistique :

<https://drive.google.com/file/d/1dAJoyZe6A7SLtkrsmQPRZK9eAJR8I0CS/view>

- Recommandations pour la natation course :

<https://drive.google.com/file/d/1K3NBPaHEfCnJ4QCoTMFtafK-fjANBSqI/view>

- Recommandations psychologiques :

<https://drive.google.com/file/d/1GCTFBHVF-aFDtUJKt5Mq24-Emf1Uzo-Q/view>

- Recommandations de programmes d'entraînement :

<https://drive.google.com/file/d/1EDFoarnkAC-iILMsbmIn4InecznuZe64/view>

Dans tous les cas, la reprise doit être progressive, les recommandations connues de tous, élus, dirigeants, éducateurs, qui doivent être à même de les transmettre auprès du public et surtout **ces recommandations générales et spécifiques doivent être scrupuleusement appliquées et respectées pour protéger et se protéger.**